



## Séquence N°1 Gabion - Définition

### Fiche Ressource

Nom : ..... Prénom : .....  
Classe : .....

C.I : Fonctionnalité, architecture et structure de l'objet technique.

#### 1 – Définition.

Le gabion, à partir de la fin du XXe siècle en génie civil, désigne une sorte de casier, le plus souvent fait de solides fils de fer tressés et contenant des pierres, utilisé dans le bâtiment pour décorer une façade nue ou construire un mur de soutènement, ou une berge artificielle non étanche.



Gabion box



On utilise fréquemment des gabions disposés en épi ou parallèlement aux rives pour lutter contre l'érosion fluviale ou torrentielle.

Ils peuvent servir aussi à stabiliser des pentes ébouleuses ou à construire des paravalanches.

D'un coût modique si l'on dispose de pierres solides sur place, et d'une bonne tenue, ils sont relativement faciles à mettre en œuvre et aisément modulables.